

M. LOWE.—Des souffrances d'un caractère assez important pour réclamer l'attention du département. S'il y avait eu urgence à ce sujet M. Bennett nous aurait télégraphié; autrement il aurait écrit. Le fait que M. Bennett ne nous a rien communiqué me prouve que ce sont de fausses nouvelles.

M. TROW.—Ne serait-il pas à propos d'envoyer quelqu'un sur les lieux. S'il y a des cas de grande misère, il serait utile de les soulager et cela pour plusieurs raisons. La Colombie fait des efforts pour amener chez elle une colonie de *crofters*, et si la misère qu'on a dit n'existe pas, c'est une raison de plus de corriger la fausse impression.

M. LOWE.—Je puis dire au comité que je vais immédiatement m'informer auprès de M. Bennett; mais quant à la question de secours soulevée par M. Trow, elle est pleine de difficultés. Il suffit de commencer à donner de la sorte pour faire surgir une masse de demandes. C'est l'expérience des Etats-Unis comme la nôtre. Les commissaires de Castle Garden, à New-York, ont commencé à assister largement, à l'origine de leurs opérations. Ils ont cessé graduellement de le faire et aujourd'hui ce système est totalement abandonné. M. Jackson, le secrétaire de la Commission m'a dit à moi-même, d'après sa longue expérience, qu'il est très dangereux d'assister les immigrants d'une manière officielle; que c'est un moyen efficace d'encourager le paupérisme. Je dois dire néanmoins qu'il y a des exceptions. Je trouve en effet dans le rapport que j'ai cité au sujet de la République Argentine, que le gouvernement nourrit les immigrants pendant 14 jours après leur arrivée et qu'il s'en trouve très bien.

M. TROW.—Savez-vous si le gouvernement du Dakota et du Minnesota assistent quelques fois les immigrants indigents?

M. LOWE.—Oui, la chose se fait, mais c'est paraît-il le seul moyen qu'il y ait d'empêcher les gens de mourir de faim.

M. COCHRANE.—On les assiste non à titre d'immigrants, mais parce qu'ils périssent de misère.

M. LOWE.—La misère existe également parmi les anciens colons. M. Webster qui a visité ces états a fait rapport de cet état de chose au département.

M. WATSON.—Je crois que la nouvelle de l'existence d'une profonde misère parmi les *crofters* ici a été répandue dans le nord de l'Ecosse et a causé beaucoup d'alarme. Je suis toujours d'opinion que le département devrait envoyer un agent sur les lieux, surtout au lac du Pélican, afin de pouvoir contredire ces nouvelles. Nul doute qu'il y a un certain nombre de ces *crofters* qui ne sont pas une acquisition pour le Nord-Ouest, mais il y en a beaucoup qui feront d'excellents colons.

M. LOWE.—Il est certain que ces gens ne sont pas tous ce qu'il devraient être. C'est une vérité qui s'applique à presque tous les immigrants. Néanmoins un bon nombre sont d'excellents sujets.

Par le Président :

Q. Le département a-t-il aidé en quelque chose à payer les passages des immigrants dans le cours de l'année? Quelques associations ouvrières ont prétendu que tel était le cas?—R. Il n'a pas été donné un centin à cet effet depuis l'abolition du système, le 1er avril 1888.

Le général LAURIE.—Je ne suis pas en faveur des subventions pour les passages mais je crois que les propositions des sociétés de bienfaisance anglaise devraient être prises en considération. Sans les accepter telles qu'elles sont on pourrait les modifier de façon à en tirer bénéfice

Par M. Wilson (Elgin) :

Q. A-t-on donné quelque assistance aux enfants?—R. Non. Une prime de \$2.00 par tête a été donné en certain cas; c'est à dire aux institutions qui les recueillent et s'occupent de les placer.

M. WATSON.—Je crois que les règlements concernant les terres fédérales se prêtent à la réalisation du projet du général Laurie et qu'il est possible de prendre certaines garanties sur les *homesteads* qui sont accordés.

Le PRÉSIDENT.—Le général Laurie a dit, je crois, qu'un certain nombre d'ouvriers anglais ne sont pas aptes aux travaux de la culture.